



Bulletin Officiel

N° 4980 Mardi 17 Novembre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS DE LA PERIODE ALLANT DU 01-07-2015 AU 30-09-2015

FCC BIAT – CREDIMMO 1	2-3
FCC BIAT – CREDIMMO 2	4-6

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE – BTS -	7-9
---	-----

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SERVICOM	10
----------	----

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATTIJARI LEASING 2015-2 »	11-15
---	-------

COURBE DES TAUX

16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

17-18

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS

FCC BIAT-CREDIMMO 1

INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS DE LA PERIODE

ALLANT DU 01-07-2015 AU 30-09-2015

A. L'Evolution mensuelle du Remboursement Anticipé

Mois de référence	Échéances		Total en dinars	Taux RAT
	Principal	Intérêts Nets		
juillet-15	68 560,399	0,000	68 560,399	1,33%
août-15	0,000	0,000	0,000	0,00%
septembre-15	336,122	0,000	336,122	0,01%
TOTAL	68 896,521	0,000	68 896,521	

B. Le défaut de paiement**Montant cumulé des impayés**

Montant Cumulé des impayés		Total en Dinars	Taux des impayés
Principal	Intérêts		
18 863,645	5 472,445	24 336,090	0,50%

C. Le Montant des commissions supportées par le fonds au cours de la période du 01.07.2015 au 30.09.2015

Bénéficiaires	Taux de rémunération	CRD en début de période	Montant hors taxe en Dinars
Société de gestion	0,40%	5 333 296,734	5 392,556
Recouvreur	0,40%	5 333 296,734	5 392,556
Dépositaire	0,05%	5 333 296,734	674,069
TOTAL			11 459,181

- Suite -**D. Les sommes momentanément placées pour le compte du fonds au 30.09.2015****(le compte d'accueil)**

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	intérêts courus à l'achat Bruts	intérêts courus de détention bruts	Valeur à ce jour
BTA 5.5% Février 2020	149	144 232,000	4 647,575	538,849	149 418,424
TOTAL					149 418,424

(le compte de réserve)

Désignation du Titre	Quantité	Montant net placé
BTZC OCT 2016	2151	1 500 107,400
TOTAL		1 500 107,400

E. Mise en œuvre des garanties

Année	Mois de échéance	Observations
2008	31/07/2008	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2008	Récupération totale
	30/09/2008	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	30/11/2008	Mise en jeu de garantie réelle
2009	30/06/2009	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2009	
	30/09/2009	Récupération partielle
2010	31/07/2010	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
2011	31/07/2011	Mise en jeu de garantie réelle
	31/07/2011	
	31/07/2011	Récupération partielle
2012	30/09/2012	Récupération partielle
	31/10/2012	Mise en jeu de garantie réelle
2013	31/01/2013	Récupération totale
	28/02/2013	Mise en jeu de garantie réelle
	30/04/2013	Garantie en attente de mise en jeu
	30/09/2013	Récupération partielle
	30/09/2013	
2014	31/10/2014	Mise en jeu de garantie réelle
2015	31/05/2015	Mise en jeu de garantie réelle

AVIS DE SOCIETES

FCC BIAT-CREDIMMO 2
INDICATEURS DE GESTION TRIMESTRIELS DE LA PERIODE
ALLANT DU 01-07-2015 AU 30-09-2015

A. L'Evolution mensuelle du Remboursement Anticipé

Mois de référence	Échéances		Total en dinars	Taux RAT
	Principal	Intérêts Nets		
juillet-15	35 023,056	0,000	35 023,056	0,40%
août-15	7 308,793	0,000	7 308,793	0,09%
septembre-15	2 381,011	0,000	2 381,011	0,03%
TOTAL	44 712,860	0,000	44 712,860	

B. Le défaut de paiementMontant cumulé des impayés

Montant Cumulé des impayés		Total en Dinars	Taux des impayés
Principal	Intérêts		
13 922,114	5 139,121	19 061,235	0,23%

C. Le Montant des commissions supportées par le fonds au cours de la période du 01.07.2015 au 30.09.2015

Bénéficiaires	Taux de rémunération	CRD en début de période	Montant hors taxe en Dinars
Société de gestion	0,40%	8 960 742,085	9 060,306
Recouvreur	0,40%	8 960 742,085	9 060,306
Dépositaire	0,05%	8 960 742,085	1 132,538
TOTAL			19 253,150

- Suite -**D. Les sommes momentanément placées pour le compte du fonds au 30.09.2015****(le compte d'accueil)**

Désignation du Titre	Quantité	Montant Pied de Coupon	intérêts courus à l'achat Bruts	intérêts courus de détention bruts	Valeur à ce jour
BTA 5.5% Février 2020	249	239 836,800	7 804,274	862,973	248 504,047
TOTAL					248 504,047

(le compte de réserve)

Désignation du Titre	Quantité	Montant net placé
BTZC OCT 2016	422	309 975,880
TOTAL		309 975,880

E. Mise en œuvre des garanties

Année	Mois de échéance	Observations
2008	31/10/2008	Récupération totale
	31/12/2008	Arrangement à l'amiable
2009	31/03/2009	Arrangement à l'amiable
	31/10/2009	Récupération totale
2010	31/03/2010	Mise en jeu de garantie réelle
	30/09/2010	
	30/11/2010	Récupération totale
2011	30/11/2011	Mise en jeu de garantie réelle
2012	30/04/2012	Récupération totale
	31/05/2012	Mise en jeu de garantie réelle Récupération partielle
	31/05/2012	Récupération totale
	30/06/2012	Récupération partielle
	30/09/2012	Mise en jeu de garantie réelle
	31/12/2012	Récupération totale

- Suite -

2013	30/04/2013	Mise en jeu de garantie réelle
	31/05/2013	Récupération totale
	30/06/2013	Récupération partielle
	30/06/2013	Mise en jeu de garantie réelle
	31/07/2013	Récupération totale
	30/09/2013	Garantie en attente de mise en jeu
2014	28/02/2014	Garantie en attente de mise en jeu
	31/03/2014	Récupération partielle
	30/06/2014	Mise en jeu de garantie réelle
	31/08/2014	Garantie en attente de mise en jeu
2015	31/01/2015	Garantie en attente de mise en jeu
	28/02/2015	
	30/04/2015	

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE**

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 novembre 2015, la Banque Tunisienne de Solidarité « BTS » publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées ;
- Le bilan après affectation du résultat ;
- Le tableau d'évolution des capitaux propres.

I- Les résolutions adoptées :**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 4 novembre 2015 prend acte du fait que cette réunion n'a pas été tenue dans les délais légaux et approuve ce retard puisqu'il n'affecte pas les intérêts des actionnaires et donne ainsi quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.**Deuxième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 4 Novembre 2015 après lecture du :

-Rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2014 et des Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2014,

-Rapports (général et spécial) des Commissaires aux comptes relatifs au même exercice,

Prend acte du contenu des rapports des Commissaires aux comptes et approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers relatifs à l'exercice 2014 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.**Troisième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTS réunie le 4 Novembre 2015 après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2014, prend acte du contenu de ce rapport et approuve les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article 200 nouveau du code des sociétés commerciales et l'article n° 29 de la Loi n° 65-2001 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.**Quatrième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserves pour leur gestion des comptes de l'exercice 2014.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.**Cinquième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, décide de répartir le résultat de l'exercice 2014 comme suit:

<i>(montant en dinars)</i>	<u>31/12/2014</u>
<i>Résultat net de l'exercice 2014</i>	3 582 191,324
<i>Résultats reportés (exercices 98-2013)</i>	(5 174 471,409)
<i>Total Résultat avant affectation au 31-12-2014</i>	(1 592 280,085)
<i>Réserves Légales (5%)</i>	-
<i>Fonds Social</i>	-
<i>Total des Résultats à reporter à la fin de l'exercice 2014</i>	(1 592 280,085)

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

- Suite -

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve, en application de l'article 17 des statuts de la banque, la nomination de l'administrateur suivant:

– Mr Hamadi Ben Khaddouma: Administrateur Indépendant pour présider le Comité des Risques.

Et ce pour la période de trois années (03) qui se terminera avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire réservée à l'examen des résultats de l'exercice 2017.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer des jetons de présence d'un montant de cinq mille (5000) dinars brut aux administrateurs du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2014.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la décision du Conseil d'Administration du 3 juillet 2015 de la création d'un comité sharia de la BTS ainsi que la note d'organisation y annexée arrêtant les attributions, la composition, le mode de fonctionnement et la relation du comité sharia avec la direction exécutive.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve également la nomination de Monsieur Mounir TLILI en tant que président du comité sharia et Monsieur Mahfoudh BAROUNI en tant que membre de ce comité pour un mandat de trois ans (2015-2016-2017) et décide de leur attribuer une prime spécifique en contre partie de leur travaux dans le comité sharia et fixe son montant annuel à cinq mille (5000) dinars net d'impôts pour chacun d'eux.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la banque à émettre un emprunt ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant ne dépassant pas 30 millions de dinars durant la période allant de la date de la présente réunion à la date de la prochaine réunion que l'Assemblée Générale réservera à l'examen des résultats de l'exercice 2015.

Le Conseil d'Administration est chargé d'arrêter le montant du ou des emprunts, les modalités et les conditions de leur émission.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Dixième et dernière Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la banque à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

I- Le bilan après affectation du résultat :

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014 (EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)

ACTIFS

ACTIFS	Note	31/12/2014	31/12/2013
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	2 976	3 120
Créances des établissements bancaires et financiers	3.2	96 424	113 942
Créances sur la clientèle	3.3	751 304	691 978
Porte feuille –titres d'investissement	3.4	2 350	2 537
Valeurs immobilisées	3.5	7 551	6 618
Autres actifs	3.6	25 822	22 499
Total Actifs		886 427	840 694

PASSIFS & CAPITAUX PROPRES

PASSIFS

PASSIFS	Note	31/12/2014	31/12/2013
Banque centrale et CCP	4.1	2 912	3 711
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	963	1 047
Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	62 795	52 360
	4.4		
Emprunts et ressources spéciales		755 976	725 622

- Suite -

	4.5	21 283	19 107
Autres passifs			
Total Passifs		843 929	801 847

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Note	31/12/2014	31/12/2013
Capital		40 000	40 000
Réserves		4 090	4 021
Résultats reportés		-1 592	-5 174
Résultat de l'exercice		-	-
Total Capitaux propres	4.6	42 498	38 847
Total Passifs et Capitaux Propres		886 427	840 694

I- **Le tableau d'évolution des capitaux propres :**

	Avant Affectation	Répartition Résultat 2014	Après Affectation
capital	40 000	0	40 000
reserves	4 090	0	4 090
dont réserves légales	697	0	697
dont fonds social	3 393	0	3 393
résultats réportés	-5 174	3 582	-1 592
dont reports déficitaires	-3 477	3477	0
dont amortissements différés	-1 697	105	-1 592
resultat de l'exercice	3 582	-3 582	0
Total	42 498	0	42 498

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SERVICOM

SIEGE SOCIAL: 65, RUE 8610 ZONE INDUSTRIELLE CHARGUIA I - TUNIS

La société SERVICOM porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mardi 24 novembre 2015 à 15 heures 30, à l'institut Arabes des Chefs d'Entreprises (IACE), sise au Boulevard principal, Lac Turkana, 1053 les Berges du Lac, Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2014, en dehors des délais réglementaires ;
2. Lecture du rapport de gestion individuel et consolidé ;
3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ;
4. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés ;
5. Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2014 ;
6. Quitus aux administrateurs ;
7. Affectation du résultat de l'exercice ;
8. Approbation des conventions prévues par l'article 200,205 et 475 du CSC ;
9. Information des fonctions occupées par le président directeur général et les autres administrateurs au niveau d'autres sociétés ;
10. Autorisation de la mise en place d'un contrat de maintien du cours ;
11. Autorisation de l'émission d'un emprunt obligataire ;
12. Nomination de nouveaux administrateurs ;
13. Pouvoirs

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «Attijari Leasing 2015-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **26 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite de **60 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal de 1 an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **27 août 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 MDT susceptible d'être porté à 30 MDT et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour fixer les conditions définitives dudit emprunt.

A cet effet, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2015-2 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars;
- Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% et/ou au taux variable de TMM+2,30% ;
- Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90%.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **16 novembre 2015** et clôturées au plus tard le **25 décembre 2015**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25 décembre 2015**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25 décembre 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12 février 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **16 novembre 2015** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie -1053 les Berges du lac.

But de l'émission

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2015 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 255 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu au titre de l'année 2015 est de 60 millions de dinars

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « Attijari Leasing 2015-2 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25 décembre 2015**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **25 décembre 2015** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- ✓ Catégorie A : d'une durée de 5 ans au taux fixe de 7,70% brut par an et/ou au taux variable de TMM+2,30% brut par an ;
- ✓ Catégorie B : d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 7,90% brut par an.

- Suite -

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

Taux fixe :

7,70% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

Taux fixe :

7,90% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la Catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25 décembre 2020** pour la Catégorie A et le **25 décembre 2022** pour la Catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **25 décembre** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **25 décembre 2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25 décembre 2016** pour la Catégorie A et le **25 décembre 2018** pour la Catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la Catégorie A, ce taux est de 7,70 % l'an pour le présent emprunt.

Pour les obligations de la Catégorie B, ce taux est de 7,90% l'an pour le présent emprunt

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de septembre 2015 (à titre indicatif) qui est égale à 4,827%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de vie de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,127%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,30% et ce, pour un souscripteur qui conservait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

• **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour les deux Catégories A.
- ✓ 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour les deux Catégories A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,729 années** pour la catégorie A et **4,265 années** pour la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 14 mars 2014, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB + (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Le 06 février 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé de nouveau les mêmes notes nationales attribuées à Attijari Leasing sur son échelle nationale.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note « **BB+** » (tun) à l'emprunt objet de la présente Note d'Opération en date du **20 octobre 2015**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente Note d'Opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de Attijari Intermédiation.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les porteurs des obligations peuvent se réunir en une Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-2» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'intermédiaire en bourse, Attijari Intermédiation.

- Suite -

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférents.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse, Attijari Intermediation, de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt «Attijari Leasing 2015-2» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2015-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux de fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « Attijari Leasing 2015-2 » visée par le CMF en date du 30/10/2015 sous le numéro 15-917, du document de référence « Attijari Leasing 2015 » enregistré par le CMF en date du 30/10/2015 sous le n°15-010 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2016.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy-1053 Les Berges du Lac et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité de Attijari Leasing relatifs au quatrième trimestre 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2016.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 17 NOVEMBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008003048	BTC 52 semaines 24/11/2015		4,821%	
TN0008003055	BTC 52 semaines 22/12/2015		4,847%	
TN0008003063	BTC 52 semaines 26/01/2016		4,879%	
TN0008003071	BTC 52 semaines 16/02/2016		4,899%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,921%	1 000,730
TN0008003089	BTC 52 semaines 15/03/2016		4,924%	
TN0008003097	BTC 52 semaines 12/04/2016		4,950%	
TN0008003113	BTC 52 semaines 14/06/2016		5,008%	
TN0008003121	BTC 52 semaines 12/07/2016		5,034%	
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		5,085%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		5,111%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,118%	956,011
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016	5,143%		
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,220%	1 000,213
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,698%	1 015,692
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,124%		983,538
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,177%	982,343
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,188%	831,866
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,206%	979,046
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,273%	971,682
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,321%	966,102
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,338%	974,526
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,433%	1 023,601
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,451%	954,308
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"	6,499%		971,671
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		6,509%	967,375
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"	6,534%		981,946

^[1] L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	157,703		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	106,361		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,964		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	102,342		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,438		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,583		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	52,324		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	135,218		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	506,939		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	113,415		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	120,182		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	128,838		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	113,189		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	90,039		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	133,964		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	83,938		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	97,832		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	115,776		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	112,317		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	74,749		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	102,747		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	89,676		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 473,706		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 310,829		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	110,217		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	103,580		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	133,403		
28	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	130,334		
29	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	14,390		
30	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 058,590		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	4 874,611		
32	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,197		
33	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	1,973		
34	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,024		
35	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,027		
36	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,022		
37	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,014		
38	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	-	100,000		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
39	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	4,345	108,488	108,090	108,103
40	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	3,811	103,995	103,422	103,432
41	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	4,209	106,020	105,363	105,373
42	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	4,276	102,733	101,983	102,018
43	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	4,319	103,916	103,612	103,625
44	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	3,552	106,837	106,862	106,873
45	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	4,282	104,303	103,974	103,987
46	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	3,984	102,996	102,218	102,227
47	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	3,676	105,095	104,725	104,728
48	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	3,625	102,119	101,659	101,671
49	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	3,866	104,165	103,798	103,810
50	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	3,778	104,217	103,128	103,143
51	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	4,044	106,676	106,152	106,164
52	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	4,197	105,639	104,992	105,003
53	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	3,231	103,337	103,074	103,084
54	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	3,786	102,629	102,169	102,180
55	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	3,863	104,702	104,323	104,324
56	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	4,251	102,786	102,321	102,334
57	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	3,703	103,707	103,458	103,470
58	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	3,525	104,892	104,574	104,586
59	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	4,224	102,652	102,338	102,349
60	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	4,214	103,615	103,004	103,015
61	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	3,489	104,957	104,570	104,581
62	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	3,624	102,377	102,076	102,086
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
63	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	0,371	10,527	10,523	10,525
64	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	3,379	102,823	103,064	103,075
65	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	4,443	104,004	103,373	103,385
66	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	102,733	102,769
67	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,098	10,100

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
68	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	101,141	101,215
SICAV MIXTES								
69	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	56,478	56,852
70	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	134,779	135,323
71	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 363,996	1 370,784
72	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	109,027	109,407
73	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	102,398	103,253
74	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	83,622	84,224
75	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	16,752	16,773
76	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	256,103	256,136
77	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	28,909	29,074
78	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 205,653	2 219,346
79	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	66,618	66,966
80	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	53,068	53,221
81	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	92,229	92,443
82	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	96,273	96,704
83	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	78,675	79,378
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
84	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	10,947	10,961
85	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	11,720	11,770
86	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	14,145	14,250
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	13,315	13,436
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	11,888	11,955
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	10,561	10,605
90	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,074	10,089
91	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,575	10,581
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	129,340	130,197
93	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	126,824	127,330
94	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	07/05/00	0,173	11,080	8,688	8,762
95	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	90,173	90,628
96	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	17,711	17,822
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	74,926	75,429
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	76,179	77,013
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	96,169	96,277
100	FCP GENERAL DYNAMIQUE *	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
101	FCP AL BARAKA *	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
102	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	83,993	84,931
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	106,865	105,522
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	97,260	91,909
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	125,380	125,236
106	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,057	8,814
107	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	105,586	103,265
108	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	116,786	115,891
109	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	100,436	99,224
110	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	94,946	92,492
111	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	180,468	178,366
112	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	170,450	169,361
113	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,068	147,428
114	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	12 612,794	12 437,726
115	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	17,582	17,437
116	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	127,597	125,817
117	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	94,289	91,759
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	118,757	118,315
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 886,041	8 960,094
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,175	7,994
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	91,978	86,750
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	951,634	944,060
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	100,550	101,394
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,220	8,033
125	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	86,586	87,036

* FCP en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché Alternatif de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « Syphax Airlines » et l'ouverture au public de « MAC HORIZON 2022 FCP », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530

31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58. Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355

59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
63.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
64.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
65.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
66.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
68.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
69.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
70.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
71.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
72. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
73.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
74.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
75.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
76.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
77. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
78.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
79. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
80.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
83.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
86.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
87.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
91.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768

97.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
98.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama-Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis

51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
67	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
88	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
96	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
99	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
100	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

108	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
111	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
112	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
113	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
114	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T

5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Septembre 2015 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30Septembre2015, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 215 966 803dinars et un bénéfice net de la période de 2 014 497 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30Septembre2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 29 Octobre2015

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN
Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	153 391 769,973	149 485 305,594	156 048 912,536
	a- Obligations et valeurs assimilées		153 391 769,973	149 485 305,594	156 048 912,536
	b- Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	62 574 636,128	64 384 464,162	53 722 828,835
	a- Placements monétaires		19 713 168,799	20 890 981,794	16 921 846,716
	b- Disponibilités		42 861 467,329	43 493 482,368	36 800 982,119
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	397,370	83,189	83,189
	TOTAL ACTIF		215 966 803,471	213 869 852,945	209 771 824,560
	<u>PASSIF</u>				
			<u>1 151 799,224</u>	<u>575 185,445</u>	<u>462 010,722</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	1 114 897,127	428 771,809	422 578,358
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	36 902,097	146 413,636	39 432,364
	<u>ACTIF NET</u>		<u>214 815 004,247</u>	<u>213 294 667,500</u>	<u>209 309 813,838</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.7	208 971 163,696	207 636 031,030	201 899 616,161
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.8	<u>5 843 840,551</u>	<u>5 658 636,470</u>	<u>7 410 197,677</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 760,007	1 348,376	1 310,910
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		5 842 080,544	5 657 288,094	7 408 886,767
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		215 966 803,471	213 869 852,945	209 771 824,560

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>1 843 466,625</u>	<u>5 439 275,783</u>	<u>1 762 694,837</u>	<u>5 254 824,081</u>	<u>7 098 003,757</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 843 466,625	5 439 275,783	1 762 694,837	5 254 824,081	7 098 003,757
<u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>621 044,581</u>	<u>1 772 752,551</u>	<u>633 157,244</u>	<u>1 689 049,001</u>	<u>2 252 684,683</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>2 464 511,206</u>	<u>7 212 028,334</u>	<u>2 395 852,081</u>	<u>6 943 873,082</u>	<u>9 350 688,440</u>
<u>Charges de gestion des placements</u>	3.9	<u>-433 166,128</u>	<u>-1 269 270,018</u>	<u>-428 776,411</u>	<u>-1 247 042,367</u>	<u>-1 669 625,327</u>
Revenu net des placements		2 031 345,078	5 942 758,316	1 967 075,670	5 696 830,715	7 681 063,113
<u>Autres charges</u>	3.10	-66 160,417	-194 310,922	-65 163,112	-190 201,323	-254 590,251
Résultat d'exploitation		1 965 184,661	5 748 447,394	1 901 912,558	5 506 629,392	7 426 472,862
<u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>	PR 4	61 145,603	93 633,150	-42 654,886	150 658,702	-17 586,095
Sommes distribuables de la période		2 026 330,264	5 842 080,544	1 859 257,672	5 657 288,094	7 408 886,767
<u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>	PR 4	-61 145,603	-93 633,150	42 654,886	-150 658,702	17 586,095
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		5 410,000	137 619,000	32 540,000	522 538,046	599 100,046
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		43 902,000	0,000	0,000	-444 536,140	-487 438,140
<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	-81,875	0,000	0,000	-636,910
Résultat net de la période		2 014 496,661	5 885 984,519	1 934 452,558	5 584 631,298	7 537 497,858

VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>2 014 496,661</u>	<u>5 885 984,519</u>	<u>1 934 452,558</u>	<u>5 584 631,298</u>	<u>7 537 497,858</u>
a- Résultat d'exploitation	1 965 184,661	5 748 447,394	1 901 912,558	5 506 629,392	7 426 472,862
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	5 410,000	137 619,000	32 540,000	522 538,046	599 100,046
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	43 902,000	0,000	0,000	-444 536,140	-487 438,140
d- Frais de négociation de titres	0,000	-81,875	0,000	0,000	-636,910
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-6 943 297,704</u>	<u>0,000</u>	<u>-7 354 320,523</u>	<u>-7 354 320,523</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>3 834 701,208</u>	<u>6 562 503,594</u>	<u>-2 257 819,627</u>	<u>12 362 548,800</u>	<u>6 424 828,578</u>
a- Souscriptions	38 343 949,038	125 886 862,691	36 885 515,512	124 340 957,630	165 098 239,722
- Capital	37 934 900,000	123 881 400,000	36 540 600,000	122 259 300,000	162 230 900,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-449 227,314	-1 492 742,290	-461 156,660	-1 558 227,748	-2 055 858,176
- Régularisation des sommes distribuables	858 276,352	3 498 204,981	806 072,172	3 639 885,378	4 923 197,898
b- Rachats	34 509 247,830	119 324 359,097	39 143 335,139	111 978 408,830	158 673 411,144
- Capital	34 115 500,000	116 862 600,000	38 784 200,000	110 255 400,000	156 069 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-403 351,131	-1 407 952,700	-489 606,310	-1 404 708,015	-1 975 400,484
- Régularisation des sommes distribuables	797 098,961	3 869 711,797	848 741,449	3 127 716,845	4 579 311,628
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 849 197,869	5 505 190,409	-323 367,069	10 592 859,575	6 608 005,913
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	208 965 806,378	209 309 813,838	213 618 034,569	202 701 807,925	202 701 807,925
b- En fin de période	214 815 004,247	214 815 004,247	213 294 667,500	213 294 667,500	209 309 813,838
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	2 076 281	2 044 287	2 125 148	1 982 673	1 982 673
b- En fin de période	2 114 475	2 114 475	2 102 712	2 102 712	2 044 287
VALEUR LIQUIDATIVE	101,592	101,592	101,437	101,437	102,387
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,74%	3,69%	3,62%	3,57%	3,60%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2015

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV est une SICAV obligataire. Les états financiers arrêtés au 30/09/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30/09/2015 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur cout d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2015 d'obligations et de bons de trésor assimilables.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
BTA	(1)	88 469 350,174	89 916 985,909	89 863 818,629
Obligations émises par l'Etat	(2)	3 041 940,984	3 041 651,507	3 078 854,794
Obligations des Sociétés	(2)	61 880 478,815	56 526 668,178	63 106 239,113
Total		153 391 769,973	149 485 305,594	156 048 912,536

(1) Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	% de l'Actif
BTA		86 061 663,311	88 469 350,174	40,96%
BTA 04/2024	5 000	4 816 500,000	4 942 193,058	2,29%
BTA032016	8 000	7 755 600,000	8 164 305,990	3,78%
BTA032019	2 000	1 940 400,000	2 021 791,533	0,94%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	7 769 191,745	3,60%
BTA072017	7 170	7 225 004,355	7 267 508,900	3,37%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	31 523 082,178	14,60%
BTA102015	5 000	4 919 500,000	5 194 337,271	2,41%
BTA102018	21 000	20 322 200,000	21 586 939,500	10,00%

(2) Obligations :

Obligations Emises par l'Etat		3 000 000,000	3 041 940,984	1,41%
EMPRUNT NAT2014	30 000	3 000 000,000	3 041 940,984	1,41%
Obligations des Sociétés		60 358 563,836	61 880 478,815	28,65%
AIL 2012-1	10 000	400 000,000	407 291,803	0,19%
AIL 2014-1	30 000	2 400 000,000	2 423 742,950	1,12%
AIL 2015-1	15 000	1 500 000,000	1 514 045,902	0,70%
AMENBANK ES2009	30 000	1 799 400,000	1 799 614,354	0,83%
AMENBANK2006	15 000	300 000,000	309 425,398	0,14%
AMENBANK2008(B)	20 000	1 300 000,000	1 326 454,645	0,61%
AMENBANKES2011-1	10 000	600 000,000	600 240,000	0,28%
AMENBANKSUB2010	18 000	1 199 700,000	1 204 334,246	0,56%
ATBSUB09 LIGA1	19 000	380 000,000	385 955,470	0,18%

ATBSUB09 LIGA2	20 000	1 000 000,000	1 016 404,529	0,47%
ATL 2008 (ES)	4 050	243 000,000	244 524,394	0,11%
ATL 2010-2	20 000	1 200 000,000	1 239 780,821	0,57%
ATL 2011 TF	10 000	800 000,000	825 205,479	0,38%
ATL 2013-1 TF	10 000	1 000 000,000	1 024 078,689	0,47%
ATL2009/2	17 000	340 000,000	340 312,131	0,16%
ATTIJARI BANK 10	50 000	2 142 800,000	2 210 639,850	1,02%
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	20 700	1 656 000,000	1 735 016,153	0,80%
ATTIJARI LEASE 2014-1-B	20 000	1 600 000,000	1 629 712,787	0,75%
ATTIJARI LEASE 2015-1	20 000	2 000 000,000	2 053 822,951	0,95%
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	20 000	2 000 000,000	2 091 726,027	0,97%
BH 2009CATB	50 000	3 845 000,000	3 967 382,663	1,84%
BNASUB09	23 300	1 397 534,000	1 426 731,005	0,66%
BTE 2009	20 000	800 000,000	801 468,853	0,37%
BTE 2010	10 000	500 000,000	500 795,629	0,23%
BTE 2010 V	10 000	500 000,000	500 849,302	0,23%
BTK09 CAT(A)	19 000	542 906,000	556 722,568	0,26%
BTK09 CAT(B)	15 000	750 000,000	769 800,388	0,36%
BTK2012-1CAT(B)	10 000	714 300,000	745 862,275	0,35%
BTK2014-1CAT(A)	40 000	4 000 000,000	4 186 871,233	1,94%
CIL 2010-2	10 000	200 000,000	207 822,466	0,10%
CIL 2011-1	10 000	200 000,000	205 496,986	0,10%
CIL2013/1-A 7%	20 000	1 596 000,000	1 669 643,836	0,77%
CIL2014-2 7.6%	15 000	1 500 000,000	1 560 966,575	0,72%
CIL2015-1 T 7.65%	15 000	1 500 000,000	1 527 088,525	0,71%
CIL2015-2 T 7.65%	15 000	1 500 000,000	1 500 000,000	0,69%
STB2010-1	46 000	2 300 000,000	2 353 578,870	1,09%
TL SUB 2013/A 7.35%	20 000	1 600 000,000	1 661 345,315	0,77%
TLS SUB2010	10 000	200 000,000	205 372,055	0,10%
TLS2010-2	20 000	400 000,000	414 985,206	0,19%
TLS2011-1	20 000	400 000,000	405 680,874	0,19%
TLS2011-2	10 000	400 000,000	417 579,398	0,19%
TLS2011-3	10 000	400 000,000	412 565,479	0,19%
TLS2012-1	10 000	400 000,000	406 721,311	0,19%
TLS2014-1	20 000	1 600 000,000	1 639 281,311	0,76%
TLS2014-2	20 000	2 000 000,000	2 095 978,082	0,97%
UBCI 2013	20 400	2 040 000,000	2 077 295,212	0,96%
UIB SUB 2015	30 000	3 000 000,000	3 050 950,820	1,41%
UIB2009-1 CAT A	20 000	800 000,000	807 068,853	0,37%
UIB2009-1 CAT B	20 000	1 199 600,000	1 210 704,494	0,56%
WIFAK LEASE 2010	10 000	200 000,000	206 510,515	0,10%
INTERCAL CIL2015-2		12 323,836	5 030,137	0,00%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations					
- Intérêts	837 158,412	2 460 686,170	731 071,606	2 099 825,778	2 907 917,534
Revenus des titres émis par le trésor et négociable sur le marché financier					
- Intérêts	1 006 308,213	2 978 589,613	1 031 623,231	3 154 998,303	4 190 086,223
TOTAL	1 843 466,625	5 439 275,783	1 762 694,837	5 254 824,081	7 098 003,757

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2015 à 62 574 636,128 DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Placements monétaires	(1)	19 713 168,799	20 890 981,794	16 921 846,716
Disponibilités	(2)	42 861 467,329	43 493 482,368	36 800 982,119
Total		62 574 636,128	64 384 464,162	53 722 828,835

(1) Placements monétaires :

a- Certificats de dépôt :

Emetteur	Taux de Rémunération	durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur 30/09/2015	% de l'Actif
UBCI	4,75%	20 jours	11 /09 /2015	1 995 788,890	2 000 000,000	0,93%
UBCI	4,75%	20 jours	15 /09 /2015	997 894,445	999 578,000	0,46%
UBCI	4,75%	20 jours	18 /09 /2015	2 993 683,336	2 997 785,379	1,39%
UBCI	4,75%	20 jours	21 /09 /2015	2 993 683,336	2 996 837,506	1,39%
UBCI	4,75%	20 jours	22 /09 /2015	1 995 788,890	1 997 681,143	0,92%
UBCI	4,75%	20 jours	23 /09 /2015	1 995 788,890	1 997 470,671	0,92%
UBCI	4,75%	20 jours	28 /09 /2015	997 894,445	998 209,571	0,46%
UBCI	4,75%	20 jours	30 /09 /2015	1 995 788,890	1 995 998,919	0,92%
Total placement certificats de dépôt				15 966 311,122	15 983 561,189	7,40%

b- Bons de trésor à court terme

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur 30/09/2015	% de l'Actif
BTCT 12-04-16 52S	3 850	31/03/15	3 656 100,400	3 729 607,610	1,73%
Total placement BTCT			3 656 100,400	3 729 607,610	1,73%

(2) Disponibilités :

Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Dépôts à terme	34 500 000,000	33 500 000,000	27 500 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	218 139,398	240 629,040	152 017,424
Intérêts courus/DAV (POT)	53 523,483	38 682,794	46 925,019
Avoirs en banque	8 068 929,380	9 714 170,534	9 102 039,676
Somme à l'encaissement	20 875,068	0,000	0,000
Total	42 861 467,329	43 493 482,368	36 800 982,119

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Intérêts des bons de trésor à court terme	37 209,715	103 664,641	32 290,712	93 740,044	126 811,157
Intérêts des certificats de dépôt	182 094,820	457 477,904	170 312,643	458 825,316	623 653,092
Intérêts sur les avoires bancaires	401 740,046	1 211 610,006	430 553,889	1 136 483,641	1 502 220,434
TOTAL	621 044,581	1 772 752,551	633 157,244	1 689 049,001	2 252 684,683

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	* BATAM	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal de l'EO	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Autres actifs:

	Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
AC4	Autres Actifs	397,370	83,189	83,189
	RS sur achats BTA	0,000	83,189	83,189
	RS sur achats obligations des Sociétés	397,370	0,000	0,000

3.5 - Opérateurs créditeurs:

	Libelle	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
PA 1	Opérateurs créditeurs	1 114 897,127	428 771,809	422 578,358
	Frais de gestionnaire	56 853,556	56 276,911	55 464,021
	Frais de dépositaire	158 656,060	53 594,356	52 820,172
	Frais de distributeur	899 387,511	318 900,542	314 294,165

3.6 - Autres créditeurs divers:

	Libelle	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
PA 2	Autres créditeurs divers	36 902,097	146 413,636	39 432,364
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	111 761,210	0,000
	Redevance CMF	17 768,297	17 408,162	17 759,693
	Charges à payer exercice antérieur	0,000	0,000	0,000
	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	35 652,162	34 321,014	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	-16 518,362(*)	-17 076,750(*)	21 672,671

*il s'agit d'un dépassement des charges budgétisées suite à une augmentation des frais.

3.7 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2014	
* Montant en nominal	204 428 700
* Nombre de titres	2 044 287
* Nombre d'actionnaires	2 176
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	123 881 400
* Nombre de titres émis	1 238 814
Rachats effectués	
* Montant en nominal	116 862 600
* Nombre de titres rachetés	1 168 626
Capital au 30/09/2015	
* Montant en nominal	211 447 500
* Nombre de titres	2 114 475
* Nombre d'actionnaires	2 166

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2015 au 30/09/2015 s'élève à 5 505 190,409 dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 30/09/2015 est de 2 114 475 contre 2 044 287 au 31/12/2014.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
Capital début de période au 31/12/2014	201 899 616,161	201 899 616,161
Souscriptions de la période	123 881 400,000	123 881 400,000
Rachats de la période	-116 862 600,000	-116 862 600,000
Autres mouvements	52 747,535	5 896 588,086
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	137 619,000	137 619,000
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
- Frais de négociation de titres	-81,875	-81,875
- Régularisation des sommes non distribuables	-84 789,590	-84 789,590
- Sommes distribuables		5 843 840,551
Montant fin de période au 30/09/2015	208 971 163,696	214 815 004,247

3.8 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/09/2015 s'élèvent à 5 843 840,551 DT contre 5 658 636,470 DT au 30/09/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Somme distribuables des exercices antérieurs	1 760,007	1 348,376	1 310,910
Résultat d'exploitation	5 748 447,394	5 506 629,392	7 426 472,862
Régularisation du résultat d'exploitation	93 633,150	150 658,702	-17 586,095
Total	5 843 840,551	5 658 636,470	7 410 197,677

3.9 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
CH 1 Charges de gestion des placements	433 166,128	1 269 270,018	428 776,411	1 247 042,367	1 669 625,327
Rémunération du gestionnaire	56 853,056	166 591,699	56 276,911	163 674,318	219 138,339
Rémunération du dépositaire	54 145,769	158 658,760	53 597,056	155 880,309	208 703,181
Rémunération des distributeurs	322 167,303	944 019,559	318 902,444	927 487,740	1 241 783,807

3.10 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
CH 2 Autres charges	<u>66 160,417</u>	<u>194 310,922</u>	<u>65 163,112</u>	<u>190 201,323</u>	<u>254 590,251</u>
Redevance CMF	54 145,769	158 658,760	53 597,056	155 880,309	208 703,181
Abonnement des charges budgétisées	12 014,648	35 652,162	11 566,056	34 321,014	45 887,070

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Abonnement des charges budgétisées	<u>12 014,648</u>	<u>35 652,162</u>	<u>11 566,056</u>	<u>34 321,014</u>	<u>45 887,070</u>
Taxes	4 910,514	14 571,218	4 727,325	14 027,825	18 755,150
Frais bancaires	22,188	65,840	23,612	70,068	93,680
Publication BO CMF	189,848	563,551	189,948	563,652	753,600
Honoraires CAC	1 694,060	5 026,940	1 693,808	5 026,192	6 720,000
Frais AGO et publications	1 512,329	4 487,671	979,322	2 906,032	3 885,354
Jetons de Présence	3 024,658	8 975,343	3 024,658	8 975,342	12 000,000
Alpha mena	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres	661,052	1 961,600	927,382	2 751,904	3 679,286

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » au 30 Septembre 2015 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2015, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 2 169 395 Dinars et un déficit net de la période de <140 563> Dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » au 30 Septembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 29 Octobre 2015

Le Commissaire aux Comptes
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN

Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 710 826,057	1 378 798,118	1 985 955,859
	a- Actions et droits rattachés		956 400,217	799 805,593	1 221 140,212
	b- Obligations et valeurs assimilées		671 945,010	565 308,925	641 148,192
	c- Autres valeurs		82 480,830	13 683,600	123 667,455
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	458 568,603	427 573,038	538 998,607
	a- Placements monétaires		193 734,979	145 856,464	147 273,798
	b- Disponibilités		264 833,624	281 716,574	391 724,809
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
	<u>TOTAL ACTIF</u>		<u>2 169 394,660</u>	<u>1 806 371,156</u>	<u>2 524 954,466</u>
	<u>PASSIF</u>		<u>34 643,943</u>	<u>21 216,237</u>	<u>27 307,191</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	15 039,752	5 500,739	6 388,293
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	19 604,191	15 715,498	20 918,898
	<u>ACTIF NET</u>		<u>2 134 750,717</u>	<u>1 785 154,919</u>	<u>2 497 647,275</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	2 115 589,973	1 768 962,665	2 481 380,529
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.6	<u>19 160,744</u>	<u>16 192,254</u>	<u>16 266,746</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		11,670	7,211	9,724
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		19 149,074	16 185,043	16 257,022
	<u>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</u>		<u>2 169 394,660</u>	<u>1 806 371,156</u>	<u>2 524 954,466</u>

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>21 003,652</u>	<u>59 681,379</u>	<u>23 639,764</u>	<u>50 334,397</u>	<u>58 062,264</u>
Dividendes		11 626,380	32 097,690	15 979,745	27 606,595	27 606,595
Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 377,272	27 583,689	7 660,019	22 727,802	30 455,669
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	<u>1 936,225</u>	<u>5 117,362</u>	<u>1 383,887</u>	<u>4 176,023</u>	<u>5 593,357</u>
Total des revenus des placements		<u>22 939,877</u>	<u>64 798,741</u>	<u>25 023,651</u>	<u>54 510,420</u>	<u>63 655,621</u>
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.7	<u>-6 826,572</u>	<u>-21 381,061</u>	<u>-5 505,741</u>	<u>-16 763,835</u>	<u>-23 157,130</u>
Revenu net des placements		<u>16 113,305</u>	<u>43 417,680</u>	<u>19 517,910</u>	<u>37 746,585</u>	<u>40 498,491</u>
<u>CH 2</u> Autres charges	3.8	-8 239,446	-24 399,430	-7 838,865	-22 790,121	-30 324,223
Résultat d'exploitation		<u>7 873,859</u>	<u>19 018,250</u>	<u>11 679,045</u>	<u>14 956,464</u>	<u>10 174,268</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		0,000	130,824	1 132,186	1 228,579	6 082,754
Sommes distribuables de la période		<u>7 873,859</u>	<u>19 149,074</u>	<u>12 811,231</u>	<u>16 185,043</u>	<u>16 257,022</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0,000	-130,824	-1 132,186	-1 228,579	-6 082,754
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		-135 345,965	-282 039,047	-67 366,588	-69 652,267	-56 921,987
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		-12 560,696	-12 168,752	3 124,254	64 181,493	132 051,322
Frais de négociation de titres		-529,728	-2 020,735	-564,571	-1 787,134	-4 738,421
Résultat net de la période		<u>-140 562,530</u>	<u>-277 210,284</u>	<u>-53 127,860</u>	<u>7 698,556</u>	<u>80 565,182</u>

VARIATION DE L'ACTIF NET**Arrêté au 30/09/2015 en (DT)**

Libellé	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-140 562,530</u>	<u>-277 210,284</u>	<u>-53 127,860</u>	<u>7 698,556</u>	<u>80 565,182</u>
a- Résultat d'exploitation	7 873,859	19 018,250	11 679,045	14 956,464	10 174,268
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-135 345,965	-282 039,047	-67 366,588	-69 652,267	-56 921,987
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-12 560,696	-12 168,752	3 124,254	64 181,493	132 051,322
d- Frais de négociation de titres	-529,728	-2 020,735	-564,571	-1 787,134	-4 738,421
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-15 866,640</u>	<u>0,000</u>	<u>-16 429,842</u>	<u>-16 429,842</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>0,000</u>	<u>-69 819,634</u>	<u>72 222,022</u>	<u>-31 646,167</u>	<u>607 979,563</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	237 361,319	237 361,319	940 759,601
- Capital	0,000	0,000	213 800,000	213 800,000	856 800,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000	21 104,213	21 104,213	76 111,539
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000	2 457,106	2 457,106	7 848,062
b- Rachats	0,000	69 819,634	165 139,297	269 007,486	332 780,038
- Capital	0,000	66 700,000	150 300,000	245 000,000	304 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	2 862,022	13 514,650	21 917,937	25 756,221
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	257,612	1 324,647	2 089,549	2 623,817
VARIATION DE L'ACTIF NET	-140 562,530	-362 896,558	19 094,162	-40 377,453	672 114,903
Actif Net					
a- En début de période	2 275 313,247	2 497 647,275	1 766 060,757	1 825 532,372	1 825 532,372
b- En fin de période	2 134 750,717	2 134 750,717	1 785 154,919	1 785 154,919	2 497 647,275
Nombre d'actions					
a- En début de période	21 909	22 576	16 105	17 052	17 052
b- En fin de période	21 909	21 909	16 740	16 740	22 576
VALEUR LIQUIDATIVE	97,437	97,437	106,640	106,640	110,632
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-24.51%	-15.08%	-10.92%	0.74%	4.29%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2015

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI - UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30/09/2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 30/09/2015, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30/09/2015 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2015 d'actions et droits rattachés, de titres OPCVM, ainsi que d'obligations et valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci après:

AC1 - Note sur le Portefeuille Titres arrêté au 30/09/2015 en (DT)

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	% de l'Actif
Actions		1 239 244,711	953 616,217	43,96%
ADWYA	10 000	76 368,450	69 880,000	3,22%
BIAT	1 236	74 045,660	98 904,720	4,56%
CARTHAGE CEMENT	104 000	309 187,696	132 704,000	6,12%
CELLCOM	9 000	70 342,110	78 021,000	3,60%
MONOPRIX	9 600	145 551,697	118 348,800	5,46%
SIMPAR	1 103	53 145,120	42 509,620	1,96%
SOTRAPIL	7 260	61 605,730	63 532,260	2,93%
SOTUVER	13 930	77 714,060	43 600,900	2,01%
TAWASOL	42 191	36 674,018	23 753,533	1,09%
TPR	12 156	57 733,030	42 108,384	1,94%
TUNIS RE	19 000	189 219,130	154 508,000	7,12%
UIB	5 500	87 658,010	85 745,000	3,95%
Droits	-	2 784,000	2 784,000	0,13%
DA SOTUVER 15	13 920	2 784,000	2 784,000	0,13%
Titres OPCVM	-	85 448,070	82 480,830	3,80%
ALYSSA SICAV	690	70 375,170	70 091,580	3,23%
UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV	150	15 072,900	12 389,250	0,57%
Obligations des Sociétés	-	280 000,000	290 572,791	13,39%
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	1 000	80 000,000	83 817,206	3,86%
ATTIJARI LEASE 2015-1	1 000	100 000,000	102 691,147	4,73%
CIL2014-2 7.6%	1 000	100 000,000	104 064,438	4,80%
Emprunts d'Etat	-	376 216,000	381 372,219	17,58%
BTA052022	50	48 860,000	49 964,000	2,30%
BTA072017	330	327 356,000	331 408,219	15,28%
TOTAL PORTEFEUILLE		1 983 692,781	1 710 826,057	78,86%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Revenus des Actions	11 626,380	32 097,690	15 979,745	27 606,595	27 606,595
Revenus des titres OPCVM	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	9 377,272	27 583,689	7 660,019	22 727,802	30 455,669
Revenus des obligations privées	4 190,003	11 772,134	1 484,677	4 403,156	5 955,680
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	5 187,269	15 811,555	6 175,342	18 324,646	24 499,989
TOTAL	21 003,652	59 681,379	23 639,764	50 334,397	58 062,264

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2015 à 458 568.603 DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Placements monétaires	(1)	193 734,979	145 856,464	147 273,798
Disponibilités		264 833,624	281 716,574	391 724,809
Total		458 568,603	427 573,038	538 998,607

(1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur 30/09/2015	% de l'Actif
BTCT 12-04-16 52S	200	31/03/2015	189 910,078	193 734,979	8,93%
Total placement BTCT			189 910,078	193 734,979	8,93%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Intérêts des bons de trésor	1 936,225	5 117,362	1 383,887	4 176,023	5 593,357
TOTAL	1 936,225	5 117,362	1 383,887	4 176,023	5 593,357

3.3 - Opérateurs créditeurs:

	Libelle	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
PA 1	Opérateurs créditeurs	15 039,752	5 500,739	6 388,293
	Frais de gestionnaire	2 503,849	2 047,997	2 373,618
	Frais de dépositaire	1 362,093	343,081	399,275
	Frais de distributeurs	11 173,810	3 109,661	3 615,400

3.4 - Autres créditeurs divers:

	Libelle	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
PA 2	Autres créditeurs divers	19 604,191	15 715,498	20 918,898
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	1 281,889	-0,001
	Redevance CMF	177,188	148,496	211,415
	Charges à payer	0,000	0,000	0,000
	Abonnement linéaire des Charges à payer ex. en cours	21 984,690	20 791,407	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	-2 557,687(*)	-6 506,294(*)	20 707,484

*il s'agit d'un dépassement des charges budgétisées suite à une augmentation des frais.

3.5 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2014	
* Montant en nominal	2 257 600
* Nombre de titres	22 576
* Nombre d'actionnaires	144
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
Rachats effectués	
* Montant en nominal	66 700
* Nombre de titres rachetés	667
Capital au 30/09/2015	
* Montant en nominal	2 190 900
* Nombre de titres	21 909
* Nombre d'actionnaires	136

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2015 au 30/09/2015 s'élève à (362 896,558) dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV au 30/09/2015 est de 21 909 contre 22 576 au 31/12/2014.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2014</u>	<u>2 481 380,529</u>	<u>2 481 380,529</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-66 700,000</u>	<u>-66 700,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-299 090,556</u>	<u>-279 929,812</u>
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-282 039,047	-282 039,047
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-12168,752	-12 168,752
- Frais de négociation de titres	-2 020,735	-2 020,735
- Régularisation des sommes non distribuables	-2 862,022	-2 862,022
- Sommes distribuables		19 160,744
<u>Montant fin de période au 30/09/2015</u>	<u>2 115 589,973</u>	<u>2 134 750,717</u>

3.6 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/09/2015s'élèvent à 19 160,744 DT contre 16 192,254 DT au 30/09/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Somme distribuables des exercices antérieurs	11,670	7,211	9,724
Résultat d'exploitation	19 018,250	14 956,464	10 174,268
Régularisation du résultat d'exploitation	130 ,824	1 228,579	6 082,754
Total	19 160,744	16 192,254	16 266, 746

3.7 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libelle	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>6 826,572</u>	<u>21 381,061</u>	<u>5 505,741</u>	<u>16 763,835</u>	<u>23 157,130</u>
Rémunération du gestionnaire	2 503,349	7 733,487	2 047,997	6 065,182	8 438,800
Rémunération du dépositaire	432,329	1 364,794	345,782	1 069,891	1 471,867
Rémunération des distributeurs	3 890,894	12 282,780	3 111,962	9 628,762	13 246,463

3.8 - Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libelle	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
CH 2 Autres charges	8 239,446	24 399,430	7 838,865	22 790,121	30 324,223
Redevance CMF	556,303	1 718,566	455,115	1 347,829	1 875,303
Services bancaires et assimilés	274,383	696,174	377,122	650,885	650,885
Charges diverses	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	7 408,760	21 984,690	7 006,628	20 791,407	27 798,035

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
Abonnement des charges budgétisées	<u>7 408,760</u>	<u>21 984,690</u>	<u>7 006,628</u>	<u>20 791,407</u>	<u>27 798,035</u>
Taxes	152,965	453,908	56,340	167,181	223,521
Frais bancaires	22,276	66,100	23,547	69,873	93,420
Publication BO CMF	189,847	563,352	189,948	563,652	753,600
Honoraires CAC	1 694,061	5 026,940	1 694,010	5 026,790	6 720,800
Frais AGO et publications	1 263,231	3 748,501	1 024,905	3 041,296	4 066,201
Jetons de Présence	3 024,657	8 975,342	3 024,658	8 975,342	12 000,000
Alpha mena	504,109	1 495,890	504,110	1 495,890	2 000,000
Autres	557,613	1 654,656	489,111	1 451,382	1 940,493

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI FINANCE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,45% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2015

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30Septembre2015 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2015, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 1 360296 dinars et un bénéfice net de la période de -59 985 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30Septembre2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 29 Octobre 2015

Le Commissaire aux Comptes :
ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN
Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
	<u>ACTIFS</u>				
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 046 446,301	1 085 774,367	1 091 227,617
	a- Actions, et droits rattachés		377 961,927	431 377,365	446 666,624
	b- Obligations et valeurs assimilées		668 484,374	654 397,002	644 560,993
	c- Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	313 749,572	346 297,878	390 452,708
	a- Placements monétaires		145 301,233	145 856,464	147 273,798
	b- Disponibilités		168 448,339	200 441,414	243 178,910
AC3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	100,274	100,274	100,274
	TOTAL ACTIF		1 360 296,147	1 432 172,519	1 481 780,599
	<u>PASSIF</u>				
			<u>23 452,662</u>	<u>15 722,882</u>	<u>21 673,378</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	6 578,223	3 257,653	3 270,446
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	16 874,439	12 465,229	18 402,932
	<u>ACTIF NET</u>		<u>1 336 843,485</u>	<u>1 416 449,637</u>	<u>1 460 107,221</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.7	1 329 201,575	1 405 182,804	1 450 081,072
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.8	<u>7 641,910</u>	<u>11 266,833</u>	<u>10 026,149</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		8,045	7,903	7,903
	b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		7 633,865	11 258,930	10 018,246
	TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		1 360 296,147	1 432 172,519	1 481 780,599

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>PR 1</u> Revenus du portefeuille-titres	3.1	<u>12 636,503</u>	<u>35 880,627</u>	<u>16 000,464</u>	<u>39 551,886</u>	<u>47 750,194</u>
Dividendes		4 303,890	11 402,890	8 100,390	16 140,590	16 140,590
Revenus des obligations et valeurs assimilées		8 332,613	24 477,737	7 900,074	23 411,296	31 609,604
<u>PR 2</u> Revenus des placements monétaires	3.2	<u>1 452,168</u>	<u>4 161,136</u>	<u>1 383,887</u>	<u>4 176,023</u>	<u>5 593,357</u>
Total des revenus des placements		<u>14 088,671</u>	<u>40 041,763</u>	<u>17 384,351</u>	<u>43 727,909</u>	<u>53 343,551</u>
<u>CH 1</u> Charges de gestion des placements	3.9	<u>-3 099,367</u>	<u>-9 412,824</u>	<u>-3 262,653</u>	<u>-9 511,990</u>	<u>-12 787,436</u>
Revenu net des placements		<u>10 989,304</u>	<u>30 628,939</u>	<u>14 121,698</u>	<u>34 215,919</u>	<u>40 556,115</u>
<u>CH 2</u> Autres charges	3.10	-7 752,684	-22 996,925	-7 770,627	-22 853,293	-30 434,173
Résultat d'exploitation		<u>3 236,620</u>	<u>7 632,014</u>	<u>6 351,071</u>	<u>11 362,626</u>	<u>10 121,942</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation		0,000	1,851	-12,021	-103,696	-103,696
Sommes distribuables de la période		<u>3 236,620</u>	<u>7 633,865</u>	<u>6 339,050</u>	<u>11 258,930</u>	<u>10 018,246</u>
<u>PR 4</u> Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0,000	-1,851	12,021	103,696	103,696
Variation des plus ou moins valeurs potentielles sur titres		-63 220,240	-114 713,057	-31 040,410	-21 838,886	-29 572,145
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession de titres		-1,400	-1 763,546	31,270	18 971,253	72 625,201
Frais de négociation de titres		-0,308	-852,795	-4,768	-772,554	-1 794,975
Résultat net de la période		<u>-59 985,328</u>	<u>-109 697,384</u>	<u>-24 662,837</u>	<u>7 722,439</u>	<u>51 380,023</u>

VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 30/09/2015 en (DT)

Libellé	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>-59 985,328</u>	<u>-109 697,384</u>	<u>-24 662,837</u>	<u>7 722,439</u>	<u>51 380,023</u>
a- Résultat d'exploitation	3 236,620	7 632,014	6 351,071	11 362,626	10 121,942
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-63 220,240	-114 713,057	-31 040,410	-21 838,886	-29 572,145
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-1,400	-1 763,546	31,270	18 971,253	72 625,201
d- Frais de négociation de titres	-0,308	-852,795	-4,768	-772,554	-1 794,975
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-9 993,172</u>	<u>0,000</u>	<u>-17 360,218</u>	<u>-17 360,218</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>0,000</u>	<u>-3 573,180</u>	<u>-1 407,784</u>	<u>68 561,830</u>	<u>68 561,830</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	0,000	69 969,614	69 969,614
- Capital	0,000	0,000	0,000	70 100,000	70 100,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	0,000	0,000	-878,892	-878,892
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	0,000	0,000	748,506	748,506
b- Rachats	0,000	3 573,180	1 407,784	1 407,784	1 407,784
- Capital	0,000	3 600,000	1 400,000	1 400,000	1 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	-49,901	-4,245	-4,245	-4,245
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	23,081	12,029	12,029	12,029
VARIATION DE L'ACTIF NET	-59 985,328	-123 263,736	-26 070,621	58 924,051	102 581,635
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	1 396 828,813	1 460 107,221	1 442 520,258	1 357 525,586	1 357 525,586
b- En fin de période	1 336 843,485	1 336 843,485	1 416 449,637	1 416 449,637	1 460 107,221
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	14 441	14 477	14 491	13 790	13 790
b- En fin de période	14 441	14 441	14 477	14 477	14 477
VALEUR LIQUIDATIVE	92,572	92,572	97,841	97,841	100,857
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-17,04%	-10,07%	-6,79%	0,81%	3,67%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30-09-2015

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

UBCI- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 30-09-2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2015 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du 30/09/2015, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30-09-2015 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de comptes courants à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-09-2015 d'actions et de droits rattachés, ainsi que d'obligations et valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

Désignation	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2015	% l'Actif
<u>Actions</u>		<u>486 346,037</u>	<u>376 865,927</u>	<u>27,70%</u>
ADWYA	1 400	11 200,000	9 783,200	0,72%
BIAT	758	40 387,001	60 655,160	4,46%
CARTHAGECEMENT	55 000	160 335,000	70 180,000	5,16%
CELLCOM	4 500	35 954,450	39 010,500	2,87%
MONOPRIX	4 180	59 473,510	51 531,040	3,79%
SIMPAR	400	19 987,890	15 416,000	1,13%
SOTRAPIL	4 125	34 647,240	36 097,875	2,65%
SOTUVER	5 500	31 069,650	17 215,000	1,27%
TAWASOL	23 000	21 592,840	12 949,000	0,95%
TPR	4 593	16 508,456	15 910,152	1,17%
TUNIS RE	4 000	38 190,000	32 528,000	2,39%
UIB	1 000	17 000,000	15 590,000	1,15%
<u>Droits</u>		<u>1 698,800</u>	<u>1 096,000</u>	<u>0,08%</u>
DA SOTUVER 15	5 480	1 698,800	1 096,000	0,08%
<u>Obligations des Sociétés</u>		<u>504 540,000</u>	<u>518 450,019</u>	<u>38,11%</u>
ATBSUB09 LIGA1	1 000	20 000,000	20 313,446	1,49%
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	400	32 000,000	33 526,882	2,46%
ATTIJARI LEASE 2015-1	500	50 000,000	51 345,574	3,77%
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	500	50 000,000	52 293,150	3,84%
BNASUB09	1 700	101 966,000	104 096,254	7,65%
BTK09 CAT(A)	1 000	28 574,000	29 301,188	2,15%
CIL2013/1-A 7%	400	32 000,000	33 472,877	2,46%
CIL2015-1 T 7.65%	300	30 000,000	30 541,770	2,25%
SIHM 2008(i)	1 000	20 000,000	21 077,304	1,55%
UBCI 2013	742	74 200,000	75 556,522	5,55%
UBCI 2013	58	5 800,000	5 906,035	0,43%
UIB SUB 2015	600	60 000,000	61 019,017	4,49%
<u>Emprunts d'Etat</u>		<u>145 820,000</u>	<u>150 034,355</u>	<u>11,03%</u>
BTA082022	50	47 700,000	48 012,986	3,53%
BTA102015	100	98 120,000	102 021,369	7,50%
TOTAL		1 138 404,837	1 046 446,301	76,93%

(i) Il est à noter que l'échéance du 12 septembre 2015 de l'emprunt obligataire SIHM 2008 a été reportée à deux reprises au 12 octobre 2015 et au 12 novembre 2015. Ces décisions ont été publiées respectivement aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier du 11 septembre 2015 et du 9 octobre 2015.

Les montants non payés à l'échéance du 12 septembre 2015, donneront lieu à un règlement d'intérêts au taux d'émission de l'emprunt, soit 6,4%.

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
<u>Revenus des Actions</u>	<u>4 303,890</u>	<u>11 402,890</u>	<u>8 100,390</u>	<u>16 140,590</u>	<u>16 140,590</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>8 332,613</u>	<u>24 477,737</u>	<u>7 900,074</u>	<u>23 411,296</u>	<u>31 609,604</u>
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	1 572,821	7 580,499	1 849,024	4 743,923	6 599,045
Revenus des obligations privées	6 759,792	16 897,238	6 051,050	18 667,373	25 010,559
TOTAL	12 636,503	35 880,627	16 000,464	39 551,886	47 750,194

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2015 à 313749,572 DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Placements monétaires	(1)	145 301,233	145 856,464	147 273,798
Disponibilités		168 448,339	200 441,414	243 178,910
Total		313 749,572	346 297,878	390 452,708

(1) Placements monétaires :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur 30/09/2015	% de l'Actif
BTCT 12-04-16 52S	150	31/03/2015	142 432,558	145301,233	10,68%
Total placement BTCT			142 432,558	145301,233	10,68%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
Intérêts des bons de trésor à court terme	1 452,168	4 161,136	1 383,887	4 176,023	5 593,357
TOTAL	1 452,168	4 161,136	1 383,887	4 176,023	5 593,357

3.3 –Créances d'exploitations :

	Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
AC 3	Créances d'exploitations	0,000	0,000	0,000
	Dividendes à recevoir	0,000	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288	-81 875,288

3.4 –Autres actifs:

	Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
AC 4	Autres Actifs	100,274	100,274	100,274
	RS sur BTA	100,274	100,274	100,274

3.5 –Opérateurs créditeurs:

	Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
PA 1	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>6 578,223</u>	<u>3 257,653</u>	<u>3 270,446</u>
	Frais de gestionnaire	465,405	489,401	491,318
	Frais de dépositaire	1 043,184	359,818	361,240
	Frais des distributeurs	5 069,634	2 408,434	2 417,888

3.6 – Autres créditeurs divers:

	Libellé	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
PA 2	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>16 874,439</u>	<u>12 465,229</u>	<u>18 402,932</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	0,000	729,017	0,000
	Redevance CMF	110,538	117,192	123,836
	Charges à payer exercice antérieur	0,000	0,000	0,000
	Abonnement linéaire des charges à payer ex. en cours	21 681,933	21 415,485	0,000
	Charges payées sur exercice en cours	-4 918,032(*)	-9 796,465(*)	18 279,096

* il s'agit d'un dépassement des charges budgétisées suite à une augmentation des frais.

3.7 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2014</u>	
* Montant en nominal	1 447 700
* Nombre de titres	14 477
* Nombre d'actionnaires	11
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	3 600
* Nombre de titres rachetés	36
<u>Capital au 30/09/2015</u>	
* Montant en nominal	1 444 100
* Nombre de titres	14 441
* Nombre d'actionnaires	11

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2015 au 30/09/2015 s'élève à (123 263,736) dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 30/09/2015 est de 14 441 contre 14 477 au 31/12/2014.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2014</u>	<u>1 450 081,072</u>	<u>1 450 081,072</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-3 600,000</u>	<u>-3 600,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>-117 279,497</u>	<u>-109 637,587</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-114 713,057	-114 713,057
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-1 763,546	-1 763,546
- Frais de négociation de titres	-852,795	-852,795
- Régularisation sommes non distribuables	49,901	49,901
- Sommes distribuables		7 641,910
<u>Montant fin de période au 30/09/2015</u>	<u>1 329 201,575</u>	<u>1 336 843,485</u>

3.8 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/09/2015 s'élèvent à **7641,910** DT contre **11266,833**DT au 30/09/2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2015	30/09/2014	31/12/2014
Sommes distribuables des exercices antérieurs	8,045	7,903	7,903
Résultat d'exploitation	7 632,014	11362,626	10 121,942
Régularisation du résultat d'exploitation	1,851	-103,696	-103,696
Total	7 641,910	11266,833	10 026,149

3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libellé	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
CH 1 Charges de gestion des placements	3 099,367	9 412,824	3 262,653	9 511,990	12 787,436
Rémunération du gestionnaire	464,905	1 411,925	489,401	1 426,803	1 918,121
Rémunération du dépositaire	344,380	1 045,884	362,518	1 056,890	1 420,830
Rémunération des distributeurs	2 290,082	6 955,015	2 410,734	7 028,297	9 448,485

3.10 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01/07/2015 au 30/09/2015	Période du 01/01/2015 au 30/09/2015	Période du 01/07/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 30/09/2014	Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
CH 2 Autres charges	7 752,684	22 996,925	7 770,627	22 853,293	30 434,173
Redevance CMF	344,380	1 045,884	362,518	1 056,890	1 420,830
Services bancaires et assimilés	101,572	269,108	191,169	380,918	380,918
Charges diverses	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Abonnement des charges budgétisées	7 306,732	21 681,933	7 216,940	21 415,485	28 632,425

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.07.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 30.09.14	Période du 01.01.14 au 31.12.14
<u>Abonnement des charges budgétisées</u>	<u>7 306,732</u>	<u>21 681,933</u>	<u>7 216,940</u>	<u>21 415,485</u>	<u>28 632,425</u>
Taxes	184,970	548,878	59,156	175,540	234,696
Frais bancaires	21,982	65,230	23,546	69,870	93,416
Publication BO CMF	189,949	563,652	189,948	563,652	753,600
Honoraires CAC	1 694,061	5 026,940	1 693,808	5 026,192	6 720,000
Frais AGO et publications	1 232,423	3 657,080	985,941	2 925,673	3 911,614
Jetons de Présence	3 024,657	8 975,342	3 024,658	8 975,342	12 000,000
Alpha mena	504,109	1 495,890	504,110	1 495,890	2 000,000
Autres	454,581	1 348,921	735,773	2 183,326	2 919,099

4. Rémunérations gestionnaire, dépositaire et distributeurs :

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI FINANCE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,135% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

-L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,665% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.